

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages..... 200 F ● 16 à 28 pages 600 F ● 32 à 44 pages 1000 F ● 48 à 60 pages 1500 F ● Plus de 60 pages 2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO..... 20 000 F ● AFRIQUE..... 28 000 F ● HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F ● Avis d'immatriculation 10 000 F ● Certification du JO 500 F

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18 / 22 21 61 07 / 08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP: 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL. : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculation)1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quand à la teneur des actes publié sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 230200001-RM déposée le 24/02/2023, M. EHON KOKOU profession Personnel du culte, demeurant à et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 98ca situé à Tsévié, connu sous le nom de Assové, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14m et la propriété de Koba, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par un rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété de Koba.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200002-RM déposée le 28/02/2023, M. KOUSSIKPO KOFFIVI profession Commerçant, demeurant à et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 29 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpuifé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par par la propriété de ADOUKONOU et à l'et à l'Ouest par par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200003-RM déposée le 28/02/2023, M. KOUSSIKPO KOFFIVI profession Commerçant, demeurant à et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 26 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpuipe, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité GUELI et au Nord- Est et au Sud-Est par par des rues existantes de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200004-RM déposée le 28/02/2023, M. KOUSSIKPO KOFFIVI profession Commerçant, demeurant à et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca situé à Noépé, connu sous le nom de Kpuifé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 12 mètres chacune et au Sud et à l'Est par la propriété de ADOUAKONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200005-RM déposée le 28/02/2023, Mme ALATASSIKY PISSAWE LAANAKA EPSE MAFONGOUN profession Etudiants, demeurant à et domiciliée à AGOE NYIVE CACAVELI NON LOIN DE CARREFOUR BLEU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 96 ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de BIOSSE ALOKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par par la propriété de NOMADOUWOE, au Sud- Est par par une rue en projet de 14 m et à l'Est au Sud- Ouest par une rue en projet de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200006-RM déposée le 28/02/2023, Mme WILSON ADJOKO profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domiciliée à VAKPO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par par la propriété de ADEDJE et à l'et à l'Est par par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200007-RM déposée le 28/02/2023, M. KATANGA SOMIE BADIBAOU profession Mécaniciens et régleurs de véhicules a moteur, demeurant à et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 76 ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de ADJOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par respectivement par des rues en projet de 16 m et de 14 m et à l'au Sud et à l'Ouest par par la propriété de ADJOGAN K Afelete Emile.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300001-RM déposée le 01/03/2023, M. WADJA ASSOUMAILA profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à et domicilié à REGION CENTRALE COMMUNE MO 2, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 27ca, situé à Mission Tové, connu sous le nom de Topedome Kpémé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGBODRA et au Sud par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300003-RM déposée le 02/03/2023, M. COMMISSAIRE KOKOU ABEL profession Techniciens comptables, demeurant à et domicilié à ZANGUERA KOHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Bamé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété FIADOWOU et à l'Ouest par la propriété de BADAKU-KPALLEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300004-RM déposée le 02/03/2023, M. AVOMASSODO JEAN-JACQUES profession Profession pour particulier, demeurant à et domicilié à AMOUTIVE NON LOIN DU CMS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TABLIGBO, connu sous le nom de Kpodji, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Oest par propriété BLITTI Agbegnigan Messan et à l'au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300005-RM déposée le 02/03/2023, M. profession Sans profession, demeurant à et domicilié à TOGGLEKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 07a 63ca situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Atikoloe, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord par la propriété de ONTOUGAN, au Sud par la Collectivité SENAVON, à l'Est par la propriété de WONAMI Koffi et à l'Ouest par la Collectivité BOKOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300006-RM déposée le 02/03/2023, M. PERE KOMLA profession Sans profession, demeurant à ADIDOGOME-SEGBE et domicilié à EGLISE PENTECOTE ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Noligui, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la propriété de AKUE-ATSAH Adolé Eva E. et à l'Est par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700809-RM déposée le 28/07/2023, Mme AMORIN BAYI MARILYNE C., profession Juriste, demeurant à LOME et domiciliée à NUKAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 92 a 62 ca, situé à BADJA, connu sous le nom de Atitoé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné à l'Est par Route Nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70 m, au Nor et Sud par propriété de MATREVI et à l'Ouest par TFn°49718.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700810-RM déposée le 28/07/2023, M. KOUDRI KOUKOU MAWUKO, profession Cadre comptable, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA DJIFA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à NOEPE, connu sous le nom de TCHAKPO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par des rues non dénommées de 14 m chacune et au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété de AKPAKA Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700811-RM déposée le 28/07/2023, M. KOUDRI GBATI DANIEL, profession Infirmière d'Etat, demeurant à BE KPOTA DJIFA et domicilié à MAISON NON LOIN DU BAR ELDORADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à NOEPE, connu sous le nom de TCHAKPO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de AKPAKA Kodjo, au Sud-Est par une rue non dénommée de 14 m et au Sud-Ouest par la propriété de AKPAKA Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700812-RM déposée le 28/07/2023, M. MENSAH-DJRAKOU KOKOU, profession Chauffeur de taxis et conducteur d'automobiles et de camionnettes, demeurant à et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca, situé à NOEPE, connu sous le nom de KPOTA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud et à l'Est par la propriété de KOUDESSE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700813-RM déposée le 28/07/2023, M. BALOGUN SAIBOU, profession Ingénieurs civils, demeurant à et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 52ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété de la collectivité AHIAKOU, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700814-RM déposée le 28/07/2023, M. BOCCOVI-AMEGBO KOMI, profession Revendeur, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 08ca, situé à DJAGBLE, connu sous le nom de GBAMAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 m et à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété de EHAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700815-RM déposée le 28/07/2023, M. GABA KODZO, profession Médecin, demeurant à LOME et domicilié à AGBELEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 38ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de AKASSIME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de KOUWONOU, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune et à l'Ouest par la propriété de KPONOUGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700816-RM déposée le 28/07/2023, M. GBESSEVI KOMI, profession Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 94 ca, situé à AKEPE, connu sous le nom de DZOGBE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Ouest et au Sud par la propriété de AGBASSA et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700817-RM déposée le 28/07/2023, M. AMENYEDZI KOMLAN, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à GBADAGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TOGOVILLE, connu sous le nom de ATIKPONOU, préfecture de Vo, commune de Vo2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de ANANI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700818-RM déposée le 28/07/2023, Mme. NEVIS ABLAVI ASIATOU, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AVENOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité AWOUDE, au Sud-Est par la propriété de la collectivité AWOUDE et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700819-RM déposée le 28/07/2023, M. SEKO KWASI MAWUNYA, profession Economiste, demeurant et domicilié à VOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 15 a 19 ca, situé à KEVE, connu sous le nom de AGOUDJA, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par des rues de 12 m chacune, au Sud par la propriété de FIATY-AMENOUVOR Komlavi et à l'Ouest par une rue de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700820-RM déposée le 28/07/2023, M. KAIZA KOFFIVI LOUIS, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 94 a 91ca, situé à TCHEKPO-DEDEKPOE AKPEKOPE, connu sous le nom de NYAVE-KOUTIGBE, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto2 et borné au Nord par la propriété SOKPA Komi, au Sud par la propriété de GBESSE Komi, à l'Est par la propriété de LITO Kodjo et à l'Ouest par la propriété de APEVON KOMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700821-RM déposée le 28/07/2023, M. SEKO KWASI MAWUNYA, profession Economiste, demeurant et domicilié à VOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à Kévé, connu sous le nom de Badjamodji, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de AMAGLO Agbodji, au Sud par une rue de 20 m et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700822-RM déposée le 28/07/2023, M. SEKO KWASI MAWUNYA, profession Economiste, demeurant et domicilié à VOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAÏSE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaïse d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00 a 94 ca, situé à KEVE YOPE, connu sous le nom de TOVE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par la propriété de FEBRON Kowu A., au Sud par la propriété AWUME Komla S., à l'Est par la route FEDOME-ZEBEDE de 20 m et à l'Ouest par la propriété de AWUITOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700823-RM déposée le 28/07/2023, M. SEMEGLO KOKOU, profession Contrôleur, demeurant et domicilié à TSIKPLONOU KONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAÏSE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaïse d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05 a 71 ca, situé à TSEVIE LOM-NAVA, connu sous le nom de LOM-NAVA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au NORD, SUD et OUEST par la propriété de ABOTSI et à l'EST par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700824-RM déposée le 28/07/2023, M. N'GUISSAN NAKOME, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAÏSE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaïse d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 21ca, situé à TOVEGAN, connu sous le nom de AZIKOPE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AZI et à l'Est par la propriété de AZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700825-RM déposée le 28/07/2023, M. MEMEME MOROU, profession Charpentier en bois et menuisier du bâtiment, demeurant et domicilié à AMOU-OBLO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAÏSE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaïse d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 26ca, situé à DAVIE DZOGBE, connu sous le nom de DZOGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et à l'Est par la propriété de ATON, au Nord- Ouest par une rue de 16 mètres et au Sud et à l'Ouest par la propriété de ATON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700826-RM déposée le 28/07/2023, M. AGBO SETSOFIA, profession Chauffeur de taxis et conducteur d'automobile et de camionnettes, demeurant à LOME et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAÏSE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaïse d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 41ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de DJOGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 18 m, au Sud et à l'Est par la propriété de AMEDAHEVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700827-RM déposée le 28/07/2023, M. ALLASSAN LOUKOUMANE, profession Technicien en électronique et télécommunications, demeurant à LOME et domicilié à WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAÏSE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaïse d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 18ca situé à ABOBO, connu sous le nom de KPOUEDE KPIUPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 m chacune et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KLOU-ABOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700828-RM déposée le 28/07/2023, M. ABOUSSA-FOLLY KANYI-DZIGBODI, profession Technicien de matériels informatique, demeurant à et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 47ca, situé à NOEPE, connu sous le nom de GOFI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par la propriété de KLOMEGAN Afiwa, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 70 mètres et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété de KLOMEGAN Afiwa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700829-RM déposée le 28/07/2023, M. AVOWLANOU KOKOU, profession Techniciens comptables, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 26ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de WONYO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par des rues non dénommées de 16 mètres, de 12 m et de 14 m et à l'Ouest par la propriété de SADJI Koffi et ATSON Ablewa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700830-RM déposée le 28/07/2023, M. KPOYZOUN KOFFI WOLAKO, profession Chargé de Mission, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA BD MALFAKASSA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à DJAGBLE, connu sous le nom de GBAMAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GBAMA et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700831-RM déposée le 28/07/2023, M. WOMITSO KODZO MAWULE, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 92ca, situé à Badja, connu sous le nom de Badja-Atitoe, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété de ABLAYA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700832-RM déposée le 28/07/2023, M. WOMITSO KODZO MAWULE, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à Badja, connu sous le nom de Atitoe, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de ABLAYA et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700833-RM déposée le 28/07/2023, M. AMENGNU KOMLA, profession Coordinateur, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 03ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de ZOGBETONOU, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété de AHONDO, au Sud-Ouest par la propriété de AHONDO et au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700834-RM déposée le 28/07/2023, M. POUGNODI B ESSOHOUNA, profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à AGOE GNAMASSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 02ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DJOGBETO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de YAKANOU KODJI D. F. et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700835-RM déposée le 28/07/2023, M. POUGNODI B ESSOHOUNA, profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à AGOE GNAMASSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 04ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZOGBETO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue existante de 16 m, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de AWUITO KUMA et au Sud- Est par la propriété de AWUITO KUMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700836-RM déposée le 28/07/2023, M. WARIE MEHEZA, profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à AGOE GNAMASSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 80ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DJOGBETO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de AWUITO KOUMA, au Sud par HATSA KODJO et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700837-RM déposée le 28/07/2023, M. MESSAN YAOVI NOUTCHE, profession Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN ELAVAGNON VERS CAMP RIT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TSEVIE DAVIEMONDJI, connu sous le nom de DAVIEMONDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au NORD par une rue non dénommée de 14 m et au SUD, EST et OUEST par la propriété de DJAMESSI Kodjo Denis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700838-RM déposée le 28/07/2023, Mme TODO ALIPUI AYAWA, profession Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN ELAVAGNON, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 94ca, situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIEMONDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par les lots N° 3 et 2, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 mètres chacune et à l'Est par une rue de 18 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700839-RM déposée le 28/07/2023, M. SOUDI KODZO, profession Cadre de Banque, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à Noépé, connu sous le nom de Abomé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 12 m et au Sud et à l'Est par la propriété AGOBIA K. Djifa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

DIVISION DE LA CONSERVATION FONCIERE

Suivant réquisition, n° 230700840-RM déposée le 28/07/2023, M. KOMNAN CHEREGNE, profession inspecteur des Impôts à la retraite, demeurant à LOME et domicilié à AGOE CACAVELLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 00a 12ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de DJIDOKPO FODEKE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de SASSAH KOSSIVI, au Sud et à l'Est par la propriété KOMNAN CHEREGNE, à l'Est par la propriété SILIVI et à l'Ouest par la propriété DZOKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700841-RM déposée le 28/07/2023, M. BOCOMEHOUNOU AYAWOVI J-YVES, profession Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 51a 96ca situé à ANDO, connu sous le nom de TSOVE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord-Est par la propriété MIDO Kossi, au Sud-Est et au Nord-Ouest par la propriété SAKPO Komi Fogan et au Sud-Ouest par la propriété de ELLO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700842-RM déposée le 28/07/2023, M. ADJINO KOMLAN, profession Déclarant en Douanes, demeurant et domicilié à AGBATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 51a 95ca situé à ANDO, connu sous le nom de TSOVE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ELLO Kossi et au Sud par la propriété de SAKPO Komi Fogan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700843-RM déposée le 28/07/2023, Mme WALDJA MOBILENGUE, profession Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à MISSION TOVE APESITO, connu sous le nom de APESITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au NORD-EST par une rue non dénommée de 14 m, au NORD-OUEST par la propriété de GBOLVI FOLLY EHDY et au SUD-EST et SUD-OUEST par la propriété de GBOLVI FOLLY EHDY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700844-RM déposée le 28/07/2023, M. WALDJA MOBILE, profession Mécanicien et réglleur de véhicules à moteur, demeurant à LOME et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 15 ca, situé à MISSION TOVE APESITO, connu sous le nom de APESITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au NORD, SUD et EST par la propriété de GBOLVI FOLLY EHDY et à l'OUEST par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700845-RM déposée le 28/07/2023, M. ALON MANDAYODI, profession Inspecteur pédagogique, demeurant et domicilié à BADOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de AGOUDAVI-KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AHOLU AGBODJISSODE et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700846-RM déposée le 28/07/2023, M. YEVU DATSOMO KOMLA, profession Journaliste, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à KPOME, connu sous le nom de AKPIN KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, à l'Ouest par la propriété de la collectivité AKPIN et au Sud et à l'Est par la propriété de KOLANI Baba.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700848-RM déposée le 28/07/2023, Mme ALEDI MEHEZA, profession Assistante Administrative, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Apessito Towuimé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de WOEKAN Kodjo et à l'Est par une rue non dénommée de 10 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700849-RM déposée le 28/07/2023, Mme AKANTO TATIANA K-YALE, profession Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de TEYI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700851-RM déposée le 28/07/2023, M. AFAGBEGEE KWAKU, profession Médecin, demeurant en France et domicilié à 18 RUE DEVOCELLE LENS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à ABOBO, connu sous le nom de Lébé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Est et Ouest par KOUABE Koami et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700852-RM déposée le 28/07/2023, M. ALEDJI ESSOLAKINA, profession Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à AGOE KOSSIGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 46ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de AWLAWIAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de DOGBLA, au Sud- Ouest par la propriété de DOGBLA et au Sud- Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700853-RM déposée le 28/07/2023, Mme DONI AKOUA, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGOENYIVE LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à KOVIE ANANISSIME, connu sous le nom de TADO-ANANISSIME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de TEKPOLOU et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700854-RM déposée le 28/07/2023, Mme KOFFI A D SABINE Epse SANTOS, profession Gestionnaire des ressources humaines, demeurant à et domiciliée à AGOE TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de HEVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de GABA TODE Ayité et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700855-RM déposée le 28/07/2023, M. TSEKPO EXONAM GEORGES, profession Chef d'Entreprise, demeurant à LOME et domicilié à GOLFE/TOTSI-DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 61ca, situé à AKEPE, connu sous le nom de Azavenou, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Sud par rue non dénommée de 24m, au Sud par Titre Foncier N° 31887 et au Nord, Est et Ouest par propriété de TORKOTO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700856-RM déposée le 28/07/2023, M. BENISSAN A DATE DENIS KODJO, profession Technicien Génie civil, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOADIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à MISSION-TOVE APESSITO, connu sous le nom de AGOVEME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité ATTIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700857-RM déposée le 28/07/2023, M. SABI BASSIROU, profession Electricien d'Equipement, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA DZIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par par la propriété de AHIALE Komi et à l'Est par par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700858-RM déposée le 28/07/2023, Mme QUASHIE AKOSSIWOA M ESSE EPSE MENSAH-ATTOH, profession Enseignant-Chercheur, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 21ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Dzové Amla, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Sud-Ouest et au Sud-Est par des rues de 16 m chacune et au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de John AGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700859-RM déposée le 28/07/2023, M. ESSOSSAM TONABOUTOU, profession Technicien comptable, demeurant à LOME et domicilié à AGOE TOGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 99ca situé à BOLOU BOLOUKPEME, connu sous le nom de KEHEME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune et à l'Est par la propriété de ATIGAN Ayao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700860-RM déposée le 28/07/2023, M. AGBODZALOU YAWO, profession Autres employé de bureau, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à GBLAINVIE, connu sous le nom de BOLOUMODJI, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de DZILAN et au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700861-RM déposée le 28/07/2023, M. AGBODZALOU YAWO, profession Autres employé de bureau, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 96ca situé à BAME, connu sous le nom de AGBELI KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GUEYOVO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700862-RM déposée le 28/07/2023, M. AGBODZALOU YAWO, profession Autres employés de bureau, demeurant à et domicilié à MARITIME ZIO 1 TSEVIE ADOGLOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 97ca, situé à GBATOPE, connu sous le nom de ABOUMEGBLE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de AYIVI et une rue en projet de 14 m, au Sud- Est par une rue en projet de 14 m et au Sud- Ouest par la propriété de AYIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700863-RM déposée le 28/07/2023, M. BABATUNDE OYEDEMI O, profession Employé de Bureau, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE- NON LOIN DU BAR LE PLAISIR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 57ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de AVEKAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres et au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité BIDI et à l'Est par la réquisition N°31696.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700864-RM déposée le 28/07/2023, M. GBOVI SEKONAME, profession Soudeur, demeurant à ANEHO et domicilié à DAGUE MONENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ABOLAVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIAKO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700865-RM déposée le 28/07/2023, M. DOTOU KOFFI EDOUARD, profession Comptable, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à DALAVE, connu sous le nom de WOULDJATCHI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité TANEKPE, au Sud par une rue non dénommée de 14 m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700866-RM déposée le 28/07/2023, M. DOTOU KOFFI EDOUARD, profession Comptable, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à DALAVE WOU DJATCHI, connu sous le nom de WOU DJATCHI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au NORD et OUEST par la propriété de la coll TAN EKPE, au SUD par une rue non dénommée de 14 m et à l'EST par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700867-RM déposée le 28/07/2023, M. AFATSAWO KODJO CLAUDE, profession Directeur de Société, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de YOGON AKPIN- KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AKPIN BOKO KOMLAN et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700868-RM déposée le 28/07/2023, Mme KUDZI ADZOWA SIKA, profession Assistante Administrative, demeurant à LOME et domiciliée à AGOENYIVE SORAD, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 00ca situé à BADJA TODOME, connu sous le nom de AGOTIOTOE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété DAGBA Kossi, au Sud-Est par la propriété de DOTSE Lucien, au Sud-Ouest par la propriété de DAGBA Kossi et au Nord-Ouest par la propriété de HEKPOR Yawa Emefa.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700869-RM déposée le 28/07/2023, M. BONFO GBANDI, profession Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE CAMP FIR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 24a 09ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par la propriété de TETEKPO ASSO et à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700870-RM déposée le 28/07/2023, Mme AMAVI ABRA, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à MARITIME TSEVIE NUKAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à TSEVIE, connu sous le nom de TSIAPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de ZONDZI Sodzissi et au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 m et de 14 m .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700871-RM déposée le 31/07/2023, M. PAKAYE ESSOLAKANI, profession Ingénieur agronome et assimilés, demeurant et domicilié à BASSAR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue de 14 m, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de VIDZRO KOKOU et au Sud- Est par la propriété de VIDZRO KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700872-RM déposée le 31/07/2023, M. TENOU YAWO JONKY, profession Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à ATIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 27a 02 ca, situé à LEBE, connu sous le nom de AVETA ZOGBEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par la route Adétikopé Avéta de 20 m , au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité AGBODAN et au Sud- Est et au Sud- Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700873-RM déposée le 31/07/2023, M. AKAYE AZONSOU, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 65a 09ca, situé à DAGBATI, connu sous le nom de WUGADOME, préfecture de Vo, commune de Vo3 et borné au Nord par la propriété KUIGAN et GNANGBO, à l'Est par la route Dagbati- Vo-Attivé de 20 m, à l'Ouest par la propriété de GONOU Amédoumé et à l'Ouest par la propriété de ABEKOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700874-RM déposée le 31/07/2023, Mme BODJONA ALEWABIA M N'NAA EPSE TCHEOU, profession Commerçante, demeurant à LOME AGOE et domiciliée à ADOUGBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de APEDOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AGBAGNO Kodjo-Mensah et à l'Est par la route DALAVE-ADJOGUIDJI KOPE de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700875-RM déposée le 31/07/2023, M. HONOUE KOFFI MAWUSE, profession Technicien de matériels informatiques, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 29ca, situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue de 16 m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité SOWU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700876-RM déposée le 31/07/2023, M. DJADOU KOKOU MAWUENA, profession Electricien, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN GBONVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 02 a 98 ca, situé à GAME, connu sous le nom de SEVA, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété de AHOLOE Yao Alagba et à l'Est par la propriété de OUADJA Adja Justine.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700877-RM déposée le 31/07/2023, M. SEYDOU ABDOU-KERIM, profession Agent commercial, demeurant et domicilié à DAVIE TEKPO-DEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE TEKPO , connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEDAM et à l'Est par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700878-RM déposée le 31/07/2023, M. OURO AKONDO FOUSSENI, profession Revendeur, demeurant à et domicilié à KPALIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 78a 65ca, situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de HAKANOU, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété AGON SOFONSI, au Sud par la propriété de la collectivité KPEDZROKOU Amétoéhou, à l'Est par la propriété de la collectivité MOWU et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GBOMANYANOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700879-RM déposée le 31/07/2023, Mme ETSE EPSE KUAWU YAWAVI ITSO, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE TOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 74ca, situé à KPOME, connu sous le nom de DJOGBLAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Ouest par une rue de 14 mètres, au Nord- Est par la propriété de la collectivité TOBLI, au Sud- Est par un passage de 06 m et au Sud- Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700880-RM déposée le 31/07/2023, Mme DJIDO ENYONAM MARIE H EPSE ATSU, profession Cuisinière, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE ATCHANVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Avéyaké, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné à l'Ouest par une rue de 16 mètres et au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de MAGLO Dopevi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700881-RM déposée le 31/07/2023, Mme ATHIOGBEY ZI-ADJOAGAN DELALI épouse TAKOUDA, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à NON LOIN DU COMMISSARIAT D'AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à KPOME, connu sous le nom de AGOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 30 mètres et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AGBOGAN Yao O. T.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700882-RM déposée le 31/07/2023, M. KPOGNON DEGBE, profession Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 31ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LOWOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au NORD par la propriété de AKOLI Soadzedé, au NORD par la propriété de KALEWOTO Kossi, au SUD par une rue non dénommée de 14 m et à l'EST et OUEST par la propriété de AGBOKOU Akouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700883-RM déposée le 31/07/2023, Mme ATTAKUI ADJOVI NATACHA I, profession comptable, demeurant à LOME et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de Agomé Zogbé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné à l'Ouest par une rue de 12 m et au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de KOUDADJE Akovi Hosé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700884-RM déposée le 31/07/2023, Mme AGBENYEGA DOVI JOSEPHINE EPSE ATAKUI, profession Ménagère, demeurant à ANEHO et domiciliée à DAGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 36a 26ca, situé à AFAGNAN, connu sous le nom de GBLETA Hévé, préfecture de Bas-Mono, commune de Bas-mono1 et borné au Nord par la propriété de ALAGNON, à l'Est par la propriété KOKOUDA Sodowindé, au Sud par la propriété NOUKEY Kokouda et à l'Ouest par la propriété de ADOTE Ayévidé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700885-RM déposée le 31/07/2023, M. KPODAR FOLLY, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 64a 00ca situé à APEYEME, connu sous le nom de Bedikpé Kélé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété de la collectivité AZIADEKE, à l'Est par la propriété GBOKPA Koffi O., au Sud par la propriété ANANI A. et à l'Ouest par la propriété de KPODAR Anoumou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700886-RM déposée le 31/07/2023, Mme ADOM KISIBODOM EPSE BLANDEYE, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à Dalavé, connu sous le nom de Déméglé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de SOGAN et à l'Est par une rue non dénommée de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700887-RM déposée le 31/07/2023, Mme YAKE PIYALO, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 11ca situé à Mission Tové, connu sous le nom de Adidomé Tefian, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 m, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité ATIGAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700888-RM déposée le 31/07/2023, M. SOGBO KOSSI AFADOLO L, profession Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à AGOE DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14ha 27a 67ca, situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de AWATI, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité TSROPU-DAKU et au Sud par la route AWATI AGBELOUVE de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700889-RM déposée le 31/07/2023, Mme SEWOAVI A VICTORINE, profession Revendeuse, demeurant et domiciliée à KEVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 08ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Totsoanyi, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AGOUZE et à l'Est par une rue non dénommée de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700890-RM déposée le 31/07/2023, Mme SEWOAVI A VICTORINE, profession Revendeuse, demeurant et domiciliée à KEVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10 a 48 ca, situé à NOEPE, connu sous le nom de Agbogbodzi, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par une rue de 10 mètres, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété de AHIATSI et au Nord-Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700891-RM déposée le 31/07/2023, M. BAMEZON KOUAKOU, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN DOGBEAVOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca situé à DAVIE TEKPO, connu sous le nom de AGBEDEVI-KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et au Sud, à l'Ouest et à l'Est par la propriété de KOMASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700892-RM déposée le 31/07/2023, M. BANANG WENYATADI, profession Ingénieur Statisticien, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de ATSANVEDO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par des rues non dénommées de 14 m et de 16 m et au Nord-Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de ADJOMAYI KOKOU et AYIBOE KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700893-RM déposée le 31/07/2023, M. DEGUE AMEVI MAWUVI, profession Inspecteur de Douanes, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à DJAGBLE ZOVADZI PLAKOME, connu sous le nom de PLAKOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au NORD et OUEST par la propriété de la coll ADJA HEKPOH et au SUD et EST par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700894-RM déposée le 31/07/2023, M. DEGUE AMEVI MAWUVI, profession Inspecteur de Douanes, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 26ca situé à DJAGBLE PLAKOME TOKOIN, connu sous le nom de PLAKOME TOKOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au NORD, SUD et OUEST par la propriété de la coll ADJA HEKPOH et à l'EST par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700895-RM déposée le 31/07/2023, M. DEGUE AMEVI MAWUVI, profession Inspecteur de Douanes, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à DJAGBLE PLAKOME TOKOIN, connu sous le nom de PLAKOME TOKOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au NORD, SUD et OUEST par la propriété de ADJA HEKPOH et à l'EST par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700896-RM déposée le 31/07/2023, M. KONDI TOYI, profession Technicien Supérieur, demeurant à LOME et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de APESITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue existante de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de HEDEDZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700897-RM déposée le 31/07/2023, Mme BARRIGAH DEDE, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à BE CHATEAU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca situé à AKEPE, connu sous le nom de GBENON, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété de GBEDZE et à l'Ouest par La Rue non dénommée de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700898-RM déposée le 31/07/2023, Mme BARRIGAH DEDE, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à BE CHATEAU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 25ca situé à AKEPE, connu sous le nom de GBENON, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GBEDZE et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700899-RM déposée le 31/07/2023, Mme DE SOUZA AYAWAVI SITSOFE épouse TOMETY, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KODJOVIAKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de TSIVE MONOUNOU, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue de 16 m, au Nord- Ouest et au Sud- Est par la propriété de la collectivité TOSSA DZOKPE et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité TOSSA DZOKPE.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à TOMETY CONSOLATA ELISABETH et TOMETY PARACLET PRINCESSE ANGELINA, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700900-RM déposée le 31/07/2023, M. DEKUWY KOKOU AGOUTI, profession pour particulier, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 30ca situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par par une rue en projet de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par par la propriété de KUMAH Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700901-RM déposée le 31/07/2023, M. YIBOE KOMLANVI, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à GBADAGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DJEGOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUGBLENOU et à l'Est par une rue en projet.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700902-RM déposée le 31/07/2023, Mme AFETO AKUVI MOKPOKPO, profession Secrétaire Comptable, demeurant à LOME et domiciliée à ATILAMONOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 50ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par une rue existante de 12 m, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité VIDZRO et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité VIDZRO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700903-RM déposée le 31/07/2023, M. TOKPLEN KOSSI AMEDENYAHU, profession Mécanicien et régleur de véhicules à moteur, demeurant et domicilié à AGBODANKOPE VERS EPP, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 11a 83ca situé à BOLOU, connu sous le nom de ATIVEME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 m chacune et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ETSRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700904-RM déposée le 31/07/2023, M. KUEVIAKOE ADJO AYOKO, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domicilié à ATSANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ALLOKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud par une rue de 14 m et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AWOUDJA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800001-RM déposée le 01/08/2023, M. ABI MANDAMILI, profession Enseignant, demeurant à DAVIE et domicilié à AGOUDAVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 07 a 38 ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de AGOUDAVIKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud par la propriété de SILIVI et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KAMASSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800002-RM déposée le 01/08/2023, M. BOKUE KOFFI DANIEL, profession Maçon, construction en béton armé et assimilés, demeurant à TSEVIE et domicilié à BOLOUMODJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 03 a 39 ca, situé à TSEVIE HETSIAMI, connu sous le nom de WAYA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au NORD par la propriété de la coll AKONI, au SUD par la propriété AGBO KODJO, à l'EST par la propriété de la coll KPODO Ametoesso et à l'OUEST par la propriété de la coll NOUWOGOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800003-RM déposée le 01/08/2023, M. GAGLO KOMIVI EZECHIEL, profession Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 66ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de ANYAMAME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord-Ouest par la propriété DAGNON et au Sud- Est et au Sud-Ouest par des rues de 16 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800004-RM déposée le 01/08/2023, M. VONDOAME MENSSANH, profession Personnel du culte, et domicilié au Mozambique, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 91ca situé à AKEPE, connu sous le nom de WADAPI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de KOGBE AYAWO, au Sud- Est par la propriété de KOGBE AYAWO et au Sud- Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800005-RM déposée le 01/08/2023, M. VONDOAME KOSSIVI, profession Personnel du culte, demeurant et domicilié à KPOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 87a 72ca, situé à HAHOTOE SEVAGAN-KPOTA, connu sous le nom de KPONOUGBE, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité ATSOU-TCHAKA et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité ATSOU-TCHAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800006-RM déposée le 01/08/2023, Mme HODOGBE KOSSIWA W EPSE MEGBENOU, profession Revendeuse, demeurant et domiciliée à AGBELOUVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à MISSION-TOVE KPALA, connu sous le nom de DZIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADISSOU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800007-RM déposée le 01/08/2023, M. ADANDOGO AZIABLE, profession Agent de Douanes, demeurant à LOME et domicilié à ZONE PORTUAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TSEVIE, connu sous le nom de Kpali, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par le lot N° 39, au Sud par le lot N° 43, à l'Est par le lot N° 42 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800008-RM déposée le 01/08/2023, M. GOSSOU KOUDJO, profession Agent concessionnaire, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Kpali, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par le lot N° 37, au Sud par le lot N° 41, à l'Est par le lot N° 40 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800009-RM déposée le 01/08/2023, M. DOGBLA YAO EDEM, profession Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 71a 91ca situé à BOLOU, connu sous le nom de VAVATSI VOTOVUI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 16 m chacune et à l'Est par une rue en projet de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800010-RM déposée le 01/08/2023, M. AGBEMADON AMEVOR KOMLAN, profession Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 98ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Atidè, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Ouest et à l'est par la propriété de DABLA Yawo Edoh et au Sud par une rue non dénommée 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800011-RM déposée le 01/08/2023, M. AGBEMADON AMEVOR KOMLAN, profession Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 07a 47ca situé à Noépé, connu sous le nom de Gofi, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue dénommée de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KLOMEGA Atsou Azadah et au Sud par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800012-RM déposée le 01/08/2023, Mme AMIDOU AREKIA, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété de AMOUZOU, au Sud-Ouest par la propriété de AMOUZOU et au Nord-Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800013-RM déposée le 01/08/2023, M. GADEKA KOAMI TOGBI, profession Mécaniciens et régleurs de véhicules à moteur, demeurant à LOME et domicilié à MARITIME GOLFE4 NYIKONAKPOE RUE DES EUPHORBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de BAME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété de la collectivité HEDE, au Sud et à l'Est par la propriété AKPABLA, à l'Ouest par la propriété de la collectivité AZUGBO, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud par l'emprise de la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800014-RM déposée le 01/08/2023, Mme ASSEDI ATSUPE épouse HLONTOR, profession Autres spécialiste de l'enseignement et de la formation, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE-ASSIYEEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ZOVADJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m et au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de la collectivité DAMESSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800015-RM déposée le 01/08/2023, M. PALOU AKELESSO, profession Economiste, demeurant à LOME et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 98ca situé à DALAVE, connu sous le nom de TSAPUIME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de KOMBE Yao Fofu et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800016-RM déposée le 01/08/2023, M. OUAKE ALASSANE, profession pour particulier, demeurant à LOME et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 51a 90ca situé à KOUTIME, connu sous le nom de KOUTIME, préfecture de Vo, commune de Vo1 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord par la propriété de la collectivité AMAKOE, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFANTCHAO DOSSEH et à l'Est par la route Koutime - Adjologou de 20 mètres, PARCELLE B au Nord par un cimetière, au Sud par la propriété de AFANTCHAO DOSSEH et à l'Est par la propriété de GASSONSSI Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800017-RM déposée le 01/08/2023, M. KONANI MESSAN BUALANINA, profession Agent Commercial, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Assomé Wumé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné à l'Est par une rue non dénommée de 20 mètres, au Sud par une rue non dénommée de 14 m et au Nord et à l'Ouest par la propriété de AGBAVON Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800018-RM déposée le 01/08/2023, M. ATAKORA HAMDY, profession Revendeur, demeurant et domicilié à ASSOME VERS L'EPC, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de Assomé Wume, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de AGBAVON Komla et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800019-RM déposée le 01/08/2023, M. ATAKORA HAMDY, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de Assomé Wume, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété de AGBAVON Komla, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800020-RM déposée le 01/08/2023, Mme SATI DINADI ADJOA, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADETIKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 76ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Assomé Wumé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAVON Komlan, au Sud par la propriété LOMENYO et à l'Est par une rue non dénommée de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800021-RM déposée le 01/08/2023, M. KEME TETE KOSSI, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à BADJA, connu sous le nom de DOKPALA GALE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au SUD- Est par la propriété SOKPOR ANANI G. et au Sud- Ouest par la propriété de ANANI G.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800022-RM déposée le 01/08/2023, Mme AMEVOR ABLA BOLASSI EPSE ALOKPO, profession Garde Malade, demeurant à et domiciliée à SOKODE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de DEMEGBLE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord-Ouest par la propriété SRONKPO S. A., au Sud- Est par une rue de 14 m et au Sud- Ouest par la propriété de SRONKPO S. A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800023-RM déposée le 01/08/2023, M. GUENOU KODZO, profession Médecin, demeurant à LOME et domicilié à AMOUTIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 65a 03ca situé à LOWOE, connu sous le nom de ATITEGOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné et au Nord, Sud, Est et Ouest par la propriété de AGBOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800024-RM déposée le 01/08/2023, M. EDOH KOAMI AMENYO, profession Enseignant Chercheur, demeurant à LOME AGOE et domicilié à KEGUE NON LOIN DE COOPECFI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE , connu sous le nom de KPALA DZIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété SENYO, au Sud- Est par la propriété SENYO et au Sud- Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800025-RM déposée le 01/08/2023, Mme AGBO KOSSI ALPHONSE, profession Inspecteur de Douanes, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 97ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de LEBE ABOLAVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la route DJAGBLE- ABOLAVE de 20 m, au Sud par une rue non dénommée de 16 m et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AHADJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800026-RM déposée le 01/08/2023, M. KAMAMPOUA KANFITI, profession Technicien Supérieur de Développement, demeurant et domicilié à NOTSE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 86ca situé à Tsévié, connu sous le nom de Adangbé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété de KLADOTSE et à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLADOTSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800027-RM déposée le 01/08/2023, M. DJOMATIN SOSSA, profession Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à ATIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 94a 58ca situé à KEVE, connu sous le nom de TEGLEWOUGA, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord-Est par la propriété de la collectivité DEHO, au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité DZATA, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité AYIVON et au Sud-Est par la propriété de NOUKPETO.

Il déclare que ledit immeuble appartient à DJOMATIN et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800028-RM déposée le 01/08/2023, M. N'SOUKPOE KOMLA KPEGLO, profession Technicien en construction mécanique, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 42a 88ca situé à SEVAGAN, connu sous le nom de AKODESSEWA LANKLIKONDJI, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord-Est par une rue existante de 18 m, au Nord-Ouest par la propriété de TOGBE et au Sud et à l'Est par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800029-RM déposée le 01/08/2023, Mme FOLLY-NOTSRON DOPE KOSSIWA EPSE SOSSOU, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE PA DE SOUZA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à NOEPE AKEPEDO, connu sous le nom de GOKAKOPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété de KPATA Kossi et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800030-RM déposée le 01/08/2023, M. N'SOUKPOE KOMLA KPEGLO, profession Technicien en construction mécanique, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 14a 25ca, situé à HAHOTOE, connu sous le nom de VODJEKOPE BATEKPO, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété de AKLI, au Sud et à l'Est par la propriété de TEKPO et au Nord et à l'Est par la propriété de KOMEDJA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800031-RM déposée le 01/08/2023, M. AFANDOLO KOSSI, profession Topographe, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca situé à SEVAGAN, connu sous le nom de AKODESSEWAABOME, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord par la propriété de AFANDOLO et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800032-RM déposée le 01/08/2023, M. AFANDOLO KOSSI, profession Topographe, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 94a 81ca, situé à HAHOTOE, connu sous le nom de VODJE Gleminoumodji, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord par la propriété de la collectivité KOUTINO, au Sud par la route Gleminou de 20 mètres, à l'Est par la propriété de la collectivité MESSEKO TAKPANI et à l'Ouest par la propriété de la collectivité SOUKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800033-RM déposée le 01/08/2023, Mme LACLE AKOLE TEVI DJIDJOGBE, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AMADAHOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 02ca situé à ABOBO, connu sous le nom de DJOGBLA KOPE ZEGLE-PEYEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AVEGAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800034-RM déposée le 01/08/2023, Mme SIMONS de FANTI AHOEFA AMENUVE, profession Elève, demeurant à LOME et domiciliée à AMADAHOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à ABOBO, connu sous le nom de DJOGBLAKOPE ZEGLE-PEYEM, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ATSU Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800035-RM déposée le 01/08/2023, Mme AGBODJI KOKOE AKOSSWA JULIETTE, profession Administrateur, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à KOVIE, connu sous le nom de ATIDE ADEVOUGBLE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud-Est par la propriété de AMINOU Ayayi A. et au Sud-Ouest par la propriété de TSOWOU Abra.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800036-RM déposée le 01/08/2023, Mme AGBODJI KOKOE AKOSSWA JULIETTE, profession Administrateur, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à KOVIE, connu sous le nom de ATIDE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de SEKLE Atitso et au Sud-Est et au Sud-Ouest par des rues non dénommée de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800037-RM déposée le 01/08/2023, M. TOGDJALE BATOMA YAOVI, profession Laborantin, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 51ca situé à KOVIE, connu sous le nom de TEDO-ANANISSIME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par la propriété AGBAGLO Akossiawavi, au Nord-Ouest et au Sud-Est par des rues non dénommées de 14 m chacune et au Sud-Ouest par la propriété de AZIAKESSE Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800038-RM déposée le 01/08/2023, M. AMEDETTO DENIS, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Donomade, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la propriété de AZIALE Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800039-RM déposée le 01/08/2023, Mme DAKETSE AKU KEKELI, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE ZOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Donomade, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété de AZIALE Yao et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800040-RM déposée le 01/08/2023, M. YOVOGAN KOSSIVI GILDAS, profession Techniciens comptable, demeurant à LOME et domicilié à HAHOTOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LEDI KOPE, connu sous le nom de GBEYIGBEYI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné à l'Ouest par une rue de 16 m et au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de ATTISSO KOMLAN et AGBOTSE AKOELE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800041-RM déposée le 01/08/2023, M. YOVOGAN KOSSIVI GILDAS, profession Technicien comptable, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de ADJOGUIDI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de ADEDZE et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à YOVOGAN KOSSIVI GILDAS, KOUEVI ADAKOU ESSEAM DELADEM, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800042-RM déposée le 01/08/2023, M. DJINADOU ADJIBOYE-ADEDOKU DELA, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à KOVIE, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWOUDI et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800043-RM déposée le 01/08/2023, Mme BIRREGAH GNIMA, profession Infirmier, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 18ca situé à DALAVE, connu sous le nom de LOGOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de BAYITE YAO GAMOWU et au Sud et à l'Ouest par des rues de 10 m et de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800044-RM déposée le 01/08/2023, M. DJINADOU ADJIBOYE-ADEDOKU DELA, profession Commerçant, demeurant et domicilié à KPOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 02c a, situé à KOVIE, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de AWOUDI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800045-RM déposée le 01/08/2023, Mme AYENAAKOUAVI, profession Enseignante, demeurant et domiciliée à TSEVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 83ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de WEME BAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité MONGLO, au Sud et à l'Ouest par la propriété de KPEGLO GUEFLI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800046-RM déposée le 01/08/2023, M. VIEFE KOFFI, profession Cadres comptable, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 12a 69ca situé à BADJA, connu sous le nom de KPUIPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par la propriété de APELETE, au Nord-Ouest par la propriété ADALESSOSI, au Sud-Est par la propriété de DAMAS et au Sud-Ouest par la propriété de HOUNAKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800047-RM déposée le 01/08/2023, M. VIEFE KOFFI, profession Cadres comptable, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 32a 75ca situé à BADJA, connu sous le nom de DODJI DZOGBOTO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété AGBETOR, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité WOSSI et au Sud-Est par la propriété de la collectivité FINIKI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800048-RM déposée le 01/08/2023, M. BADA KU-KPALLEY KOFFI MAWULOLO, profession Technicien, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 07a 41ca situé à DAVIE TSEVIE, connu sous le nom de DAVIEMODJI, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de DOKE et AKOGOVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800049-RM déposée le 01/08/2023, Mme GBOLOVI AMA, profession Sans profession, demeurant à Ménagère et domiciliée à TOKOIN SEMINAIRE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 03ca situé à KOVIE, connu sous le nom de SEVA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Ouest par une rue de 14 mètres, au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété DONYO Koumavi et au Sud-Ouest par la propriété de DONYO Koumavi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800050-RM déposée le 01/08/2023, M. LAWSON-HELLU BOEVI AGBOTO AMI, profession Gérant de Société, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 86ca situé à DALAVE EGBO, connu sous le nom de EGBO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-est et Nord-ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune, au SUD-EST par la propriété de AGBEMAFLE et au SUD-OUEST par la propriété de AGBOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800051-RM déposée le 01/08/2023, M. LAWSON-HELLU BOEVI AGBOTO AMI, profession Gérant de Société, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 96ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de ADJOGUIDI AYETO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par des rues de 16 m chacune, au Sud-Est par la propriété de ATSON et au Sud-Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à L'IMMOBILIER GROUPE LHB et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800052-RM déposée le 01/08/2023, M. LAWSON-HELLU BOEVI AGBOTO AMI, profession Gérant de Société, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 48 ca, situé à DALAVE EGBO, connu sous le nom de EGBO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au NORD par la propriété de AVIGAN et au SUD-EST et SUD-OUEST par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800053-RM déposée le 01/08/2023, M. EDOU ELOLO, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de Gbézétchan, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété NOUKAFOU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800054-RM déposée le 01/08/2023, M. SAWADOGO AMADOU, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 81ca situé à DAVIE, connu sous le nom de HUDEGOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14 m et de 16 mètres, au Sud par la propriété de ZOGBE et à l'Est par la propriété de AZIATROGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800055-RM déposée le 01/08/2023, Mme ALOSSE AKUVI VICTOIRE, profession Revendeur, demeurant à LOME et domiciliée à WOUGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AKépé, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGUZE KOFFI et au Sud par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800056-RM déposée le 01/08/2023, M. NOUWOKPO AGBENOWOSSI YAO, profession Agent de Banque, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 59ca situé à TOVEGAN, connu sous le nom de Hekpe, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BUAME et au Sud par la route Dridrivé Fokpo de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800057-RM déposée le 01/08/2023, Mme NYONA AMA REGINA EPSE KOUDJODJI, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 07ca situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par la propriété de AZIABOU, à l'Est par la propriété de la propriété de ALAKPATO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800058-RM déposée le 01/08/2023, M. KOUMONDJI AFI, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété de AHONTO Sogneto.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800059-RM déposée le 01/08/2023, M. KODEDJO KOFFI MAWULI, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA AFIADENIGNIBAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 37a 16ca situé à GBLAINVIE, connu sous le nom de ADZOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de AKPATSA, au Sud et à l'Ouest par ses rues de 20 m chacune et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800060-RM déposée le 01/08/2023, M. SOMABE KOSSI SENAM, profession Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME FACE CITE MOKPOKPO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 47ca situé à GBATOPE ADANGBE, connu sous le nom de KPEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de AKPA Yawo Diagbèné et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800061-RM déposée le 01/08/2023, M. ETSE KOKOU EDMOND, profession Maçon, construction en béton armé et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à DAVIE ANYAVE, connu sous le nom de LOGOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité AKO ALANGA et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800062-RM déposée le 02/08/2023, M. WILSON-ADJETE ADJE PRINCE ZACHARIE, profession Avocat, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 56ca, situé à ATTITOGON MASSEDA, connu sous le nom de MASSEVILLE, préfecture de Bas-Mono, commune de Bas-mono2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de AGBODO et au Sud et à l'Est par des rues de 14 m et de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800063-RM déposée le 02/08/2023, M. ATTISSO KOMLAN, profession Staffeur, demeurant à AVEDJI et domicilié à Sur La Route Avedji-amadahome, Maison Assindo Non Loin De SUN CITY, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 10ca situé à Dalavé, connu sous le nom de Lowoé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AVOUDEKA et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800064-RM déposée le 02/08/2023, M. HOFFER KOFFI NOVIGNAN, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 66c a, situé à NOEPE, connu sous le nom de AWADAPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété de AHADJI KOMI MESSAN, au Nord- Ouest par une rue de 14 m et au Sud- Ouest par la route nationale N° 5 Lomé - Kpalimé de 70 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800065-RM déposée le 02/08/2023, Mme KOUAWO AYOKO DJIGBODI, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 42a 38ca situé à WLI, connu sous le nom de WLI, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 16 mètres chacune, au Nord par une rue existante de 14 m et à l'Est par la propriété de AZIABA Yao.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800066-RM déposée le 02/08/2023, M. AKOUMANI KOSSI, profession Cadre comptable, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de TOVEGBLEVI, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Sud par une rue de 14 m et au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AHONDO.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AKOUMANI KOSSI et KOUGBLENOU ADJOVI SITOU EPSE AKOUMANI, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800067-RM déposée le 02/08/2023, M. WAGBE NAPO, profession Gendarme, demeurant à LOME et domicilié à TROKPOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et Est par rues non dénommées de 14 m chacune, au Sud par propriété de BADAGBON et à l'Ouest par propriété de AFAGBADI Tetey.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800068-RM déposée le 02/08/2023, M. EKLU KOSSI, profession Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à WESSOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca situé à NOEPE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de AMEGANVI A. Akpénè et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800069-RM déposée le 02/08/2023, M. AGBOBA KUAMI, profession Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à N'KAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 51a 02ca situé à BOLOU, connu sous le nom de Amékoudémè, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de KATCHA TCHAMSSI, à l'Est par collectivité AZILAN, au Sud par la propriété HONSROU Gagno et à l'Ouest par Collectivité AGBAMADO et la propriété de ALONYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800070-RM déposée le 02/08/2023, M. DOMEgni KOAMI M ELOM, profession journaliste, demeurant à LOME et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 03a 21ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de ADANGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété de DOMEgni Kossivi M.S. et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800071-RM déposée le 02/08/2023, M. ADOUFA FONDOUGBA, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de ADIDOME ATTITOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété de AGBEPEAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800072-RM déposée le 02/08/2023, M. EPEY DOTSE, profession Ingénieur Génie Electrique, demeurant à LOME et domicilié à Dalavé Wugan / Habitant A Totsi Gblinkome - Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à GBLAINVIE DZOGBE, connu sous le nom de DZOGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au NORD, SUD et EST par la propriété AKPATCHA Komi Messan et à l'OUEST par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800073-RM déposée le 02/08/2023, M. EPEY DOTSE, profession Ingénieur Génie Electrique, demeurant à LOME et domicilié à DALAVE WUGAN / HABITANT A TOTSI GBLINKOME - LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 48ca situé à Davié Assome, connu sous le nom de DEVUIME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de de AMEDAHEVI, au Sud et à l'Est par la propriété de AVOTRY Atsu et à l'Ouest par la route nationale N°1 de 70 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800074-RM déposée le 02/08/2023, M. LADANI LEGUA, profession Technicien comptable, demeurant à LOME et domicilié à SANYRAKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 65ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPALA DZIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBEDZE KOSSI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800075-RM déposée le 02/08/2023, M. EPEY DOTSE, profession Ingénieur Génie Electrique, demeurant à LOME et domicilié à Dalavé Wugan / Habitant A Totsi Gblinkome - Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca situé à DAVIE-ASSOME DZOGBE, connu sous le nom de TOKOTOETO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par des rues non dénommées de 16 m chacune, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 m et au Sud-Ouest par la propriété de LABADA Aholou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800076-RM déposée le 02/08/2023, Mme EPEY ABLAVI DIANA, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à Gblinkomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Gblainvie, connu sous le nom de Dzogbe, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AKPATCHA Komi M. et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800077-RM déposée le 02/08/2023, M. FINOU YAWA MASSAN, profession Revendeuse, demeurant à GBLINKOME et domicilié à MAISON N° 296 SITUEE A GBLINKOME EN FACE DU BAR AFRIQUE ONDE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE ASSOME DZOGBE, connu sous le nom de TOKOTOETO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété de LABADA, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 m et au Sud-Ouest par la propriété de LABADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800078-RM déposée le 02/08/2023, M. EPEY KODJOVI JOSE, profession Ingénieur électronicien et des télécommunications, demeurant à LOME et domicilié à GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 92ca situé à TCHEKPO ESSE NADJE ATSANGBLE, connu sous le nom de ATSANGBLE, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto2 et borné au NORD-EST par la propriété de ASSIAKON Nicolas Aboahé, au NORD-OUEST et SUD-OUEST par des rues non dénommées de 14 m chacune et au SUD-EST par la Route Nationale N°4 de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800079-RM déposée le 02/08/2023, Mme. AMETOHOU ABLAVI SYLVIE, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 89ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de FIOTEVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 16 m chacune, à l'Est par la propriété de HAGNO Koffi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m et la propriété de HAGNO Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800080-RM déposée le 02/08/2023, M. SODJI KOSSI MAWUENAM, profession Concepteur et analyste de système informatiques, demeurant aux USA et domicilié USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Adidokpui, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Sud par rue existante de 14m et au Nord, Est et Ouest par Héritiers KAGLAN Ablam.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ASSARI AFEFA épouse SODJI et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800081-RM déposée le 02/08/2023, M. KOUYASSA KALIKA, profession Ingénieur civil, demeurant à LOME et domicilié à ACOTE DE EPPLOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 70ca situé à NOEPE, connu sous le nom de DUME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord-Ouest par la propriété des héritiers TEKPO, au Sud-Est par la propriété de AWUITO et au Sud-Ouest par la propriété de ZANTE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800082-RM déposée le 02/08/2023, Mme TOVENIM EYANAH, profession Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de TOYIME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de SOBO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800083-RM déposée le 02/08/2023, M. AFANTCHAWO LIASSIDJI REMI, profession Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à BE GBENYEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à AKOUMAPE, connu sous le nom de APAGAN APEYEMEME, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord par une rue de 10 m, au Sud par la route nationale n°36 Lomé Vogan de 50 mètres et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de EDOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800084-RM déposée le 02/08/2023, Mme ESSIENAMA ENYONAM EPSE MENSAH, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à BE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Séouvé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété de AZOUMA, à l'Ouest par une rue existante de 14 m et à l'Est par une rue existante de 10 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800085-RM déposée le 02/08/2023, Mme HODONOU FAUSTA MARIE IMMACULEE Epse DONI, profession Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 62ca, situé à TSEVIE, connu sous le nom de TCHAVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMANOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800086-RM déposée le 02/08/2023, M. BESSAN AGLIGO ABLAM, profession Sculpteurs, peintres et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 10ca situé à VOGAN, connu sous le nom de MOME AGPADEPEME, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné à l'Ouest par la route Vogan Mome Hounkpali de 20 mètres, au Nord par la propriété de AKAKPO Komlan, à l'Est par la propriété de ADABADJI Dadoyi et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800087-RM déposée le 02/08/2023, M. LAWSON LATEY KODJO, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KODJOVIAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 97ca situé à DAVIE, connu sous le nom de LANGNROGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 18 mètres, au Sud par la réquisition d'immatriculation N° 64172, à l'Est par la propriété de ETCHRI Efoe Lanyokoko et à l'Ouest par la propriété de TAGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800088-RM déposée le 02/08/2023, M. GALLEY KOMI AMEDE, profession Médecin, demeurant au GABON et domicilié à AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité GABONAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DJAGBLE HLAN-KOPE, connu sous le nom de HLAN-KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au NORD et EST par la propriété de GALLEY Yawo G., au Sud par la réquisition d'immatriculation N° 57 381 et à l'OUEST par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800089-RM déposée le 02/08/2023, M. BODE ABDALA, profession Menuisier, ébéniste et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 09a 50ca situé à BADZA, connu sous le nom de Agoudekpe, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par la propriété de GOVOR E. A. Kouassi, à l'Est par la propriété de ASSE Tchalla, au Sud par la propriété de la collectivité ADJEVI, à l'Ouest par la propriété de GAVOR Kiffu Enyongame et au Nord par la propriété de ALI Tchalla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800090-RM déposée le 02/08/2023, M. BODE ABDALA, profession Menuisier, ébéniste et assimilé, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AVETA, connu sous le nom de LOWOE ATITETIGOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de TOULASSI LOGO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800091-RM déposée le 02/08/2023, M. BODE ABDALA, profession Menuisier, ébéniste et assimilé, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à AVETA, connu sous le nom de Lowoè Atitetigome, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de AKATE ANANI et au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800092-RM déposée le 02/08/2023, M. KUDAHE KOAMI, profession Chauffeur de taxis et conducteur d'automobiles et de camionnettes, demeurant à LOME et domicilié à AGOE-ASSIYEYE/ECOLE KOVAHEY, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPODIPO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Ouest et au Sud-Est par la propriété de TELLAH WOAMEY, au Nord-Est par une rue non dénommée de 16 m et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800093-RM déposée le 02/08/2023, Mme ANADE ESSOHANAM EPSE ILBOUDO, profession Infirmier d'Etat, demeurant à LOME et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 28ca, situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de APLA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800094-RM déposée le 02/08/2023, M. MAWUGBE KOMIVI EFUABUE, profession Personnel du culte, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de DJIVETO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de AZIAFO Marth, au Sud par la route Davié-Dalavé de 20 m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800095-RM déposée le 02/08/2023, M. SOUBABY ABDOURACHIDOU, profession Personnel du culte, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ZOVADJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de ZAKA Agbessi et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800096-RM déposée le 02/08/2023, Mme AMOUZOU EYRAM MATHILDE CHRISTIANE, profession Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME APEDOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 40ca situé à ABOBO, connu sous le nom de KPOGUEDE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné à l'Ouest par une rue en projet de 12 m et au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de AKOLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800097-RM déposée le 02/08/2023, Mme MENSAH DEDE EGNONNAM EPSE AMOUZOU, profession Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN RAMCO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca situé à ABOBO, connu sous le nom de KPOGUEDE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m et au Nord par la propriété de DEKPANOU Awokou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800098-RM déposée le 02/08/2023, M. AMOUZOU DOSSEH, profession Employé, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN RAMCO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de KPETE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AZIAWO Atta Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800099-RM déposée le 02/08/2023, Mme MENSAH DEDE EGNONNAM EPSE AMOUZOU, profession Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN RAMCO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de KPETE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 mètres chacune et à l'Est et au Sud par la propriété de AZIAWO Atta Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800100-RM déposée le 02/08/2023, Mme AGBEBLE BLADAVI, profession Employée de Banque, demeurant à LOME et domiciliée à Bè KPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 98ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LEBE KETAKPUI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par une rue de 24 m, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité DEKOU et au Sud- Est par la propriété de la collectivité DEKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800101-RM déposée le 02/08/2023, M. EGBETOWOGNA MAWULE KOUDJO, profession Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 50a 26ca, situé à GBATOPE, connu sous le nom de YOBOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Est et Sud par Collectivité KPOGO et à l'Ouest par propriété de MISSEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800102-RM déposée le 02/08/2023, M. LARE MOUHAMADOU, profession Ingénieur Télécom, demeurant à LOME et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KONYITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité TAGAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800103-RM déposée le 02/08/2023, Mme SALIFOU-YOROU ADIZA, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOWOE, connu sous le nom de HLONVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Sud par une rue non dénommée de 12 m et au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité BOSSRO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800104-RM déposée le 02/08/2023, M. EKLOU AFOLE AYAWO, profession Opérateur Economique, demeurant à TSEVIE N'DANYI et domicilié à N'DANYI RUE DU MARCHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 55a 97ca situé à BOLOU, connu sous le nom de KLOKPOE KPENOKO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la route KLOKPOE-ALOKOEGBE de 20 mètres, au Sud-Est et au Nord-Est par la propriété GREGOIRE, au Sud-Ouest par la propriété WOENYE MAWUA, au Nord-Ouest par la propriété LOGAN et au Sud-Ouest par la propriété de KPODO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800105-RM déposée le 02/08/2023, Mme TEVI KOKOE EPSE NAMAN, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LEBE, connu sous le nom de ABOLAVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Sud par la route Djagblé-Abolavé de 20 m et au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEBABA Akouvi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800106-RM déposée le 02/08/2023, M. AGBADZI KOMI, profession Cartographe et géomètre, demeurant et domicilié à AGBELOUVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 87ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de AKANAWE, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 12 mètres et 16 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété de AKOTO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800107-RM déposée le 02/08/2023, M. KALGORA BANIKI, profession Linguistique, traducteur et interprète, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPEDOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBOBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800108-RM déposée le 02/08/2023, M. FOUNOU KOFFI MAWUENA, profession Ingénieur agronome et assimilés, demeurant et domicilié à DAGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 50a 01ca situé à BADJA, connu sous le nom de AGOUDJA BADJA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DAVON AZIAKONOU et à l'Est par la propriété de la collectivité YEGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800109-RM déposée le 02/08/2023, Mme DALI-AMEGAN AFI EXONAM AIMEE, profession Elève, demeurant et domiciliée à DAVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à GBATOPE, connu sous le nom de AGOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AWIKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800110-RM déposée le 02/08/2023, Mme DALI-AMEGAN AFI EXONAM AIMEE, profession Elève, demeurant et domiciliée à DAVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de KPETE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 16 m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AWIKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800111-RM déposée le 02/08/2023, Mme DALI-AMEGAN AFI EXONAM AIMEE, profession Elève, demeurant domiciliée à DAVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de DEMEGBLE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 m et au Sud, l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADENYEHOUN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800112-RM déposée le 02/08/2023, M. AFANVI KOSSI MOUSSA TRAORE, profession Employé, demeurant à LOME et domicilié à GBOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 31ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de TOKOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la route Nationale N°4 Tsévié-Tabligbo de 50 m, au Sud par la propriété de la collectivité BABA, à l'Est par la propriété de la collectivité AKOUMANI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800113-RM déposée le 02/08/2023, Mme SOKPOH ADJOAVI EPSE SODJI, profession Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à AMOUTIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de AVOVOEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBAVON Komlan et au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800114-RM déposée le 02/08/2023, M. HOUNDJOE MESSAN KPOTI, profession Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 17a 18ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de GBLENVIE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Sud par la route GBLENVIE-GAPE de 20 mètres, au Nord par la propriété EZOUN Kossi, à l'Ouest par la propriété AGBLEWONOU Kodzo Celestin et à l'Est par la propriété HOUNDJOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800115-RM déposée le 02/08/2023, M. WATARA NOURIDINE, profession Sans profession, demeurant et domicilié en FRANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca situé à Dalavé, connu sous le nom de Anfoin, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité KPEGUENI et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800116-RM déposée le 02/08/2023, M. AZIADOUGAH KOFFI A, profession Commerçant, demeurant à NOEPE et domicilié à KPOGLIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 48ca situé à NOEPE, connu sous le nom de BOHLIN KOPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 mètres et de 12 mètres et au Sudd et à l'Est par la propriété de AZIABOU AGBOVI SOGLOHU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800117-RM déposée le 02/08/2023, M. ATCHON KOMLA, profession Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 42a 51ca situé à KPOME, connu sous le nom de DJOGBLAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADJOGUIDI et à l'Est par la route Dalavé- Djogblakopé de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800118-RM déposée le 02/08/2023, M. ATCHON KOMLA, profession Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 59a 25ca situé à KPOME, connu sous le nom de DJOGBLAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété AVENAN Komlanvi, au Nord par la propriété ATCHON Komla, au Sud par la propriété de la collectivité GBAGBA, à l'Est par la route Dalavé- Djogblakopé de 20 m et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADJOGUIDI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800119-RM déposée le 02/08/2023, M. BEGEDOU KOMI, profession Enseignant Chercheur, demeurant à LOME SAGBADO et domicilié à ADIDOGOME-SAGBADO 10BP10062, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à GBATOPE, connu sous le nom de AGOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de GAYIKPA Kodjo et AGBEMAPLE Yao C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800120-RM déposée le 02/08/2023, M. BEGEDOU KOMI, profession Enseignant Chercheur, demeurant à LOME SAGBADO et domicilié à ADIDOGOME-SAGBADO 10BP10062, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de AGOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAYIKPA Kodjo et AGBEMAPLE Yao C. et au Sud par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800121-RM déposée le 02/08/2023, M. BOKONA MAKILLA AKAWILLI, profession Directeur, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI 03BP31113, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 48a 92ca situé à BADJA, connu sous le nom de AGOUDJA NOUKOR, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété DOMON, à l'Est par la Propriété AYISSOU, au Sud par la propriété AKOESSO, à l'Ouest par une propriété inconnue et au Sud par la propriété de SADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800122-RM déposée le 02/08/2023, Mme GALLEY AKU AKPENE, profession Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à VERS PHARMACIE KODJOVIAKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 99ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de KPETE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALOFA et BABA et au Sud par une rue existante de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800123-RM déposée le 02/08/2023, Mme DOSSOU AFI MAWOUSI, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à DABARAKONDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à KOVIE, connu sous le nom de DZEMEKE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété DOUDOME et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800124-RM déposée le 02/08/2023, Mme EDORH KAYI AKPEDJE, profession Technicienne en Communication, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOKANU et à l'Est par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800125-RM déposée le 02/08/2023, M. AGBODJIVE BADJE YAOTSE, profession Ingénieur civil, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 68a 26ca, situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEDEKE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité KUZOLI, au Sud et Ouest par la propriété de la collectivité AMANOU et à l'Est par la Rivière Lili.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800126-RM déposée le 02/08/2023, M. AKPADJI KOKU DJENA, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à QT DES ETOILES, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 65a 65ca situé à GAME, connu sous le nom de KPAKITA, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord-Est par l'emprise du fleuve Haho de 50 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité SODOKPO LAHATSA et à l'Est par la propriété de la collectivité GOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800127-RM déposée le 02/08/2023, M. KOUDOAGBO KOMLAN, profession Cuisinier, demeurant à LOME AWATAME et domicilié à MAISON NON LOIN DE L'EPP AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 33a 06ca situé à AGBELOUVE NYATIVE, connu sous le nom de AVEGANE, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord par l'emprise de 15 mètres du Ruisseau Agnagna, au Sud par la propriété de KLOUGAN AMEDAHO, à l'Est par la propriété de AWOUME KODJOVI et à l'Ouest par la propriété de AGBENYIGAN KOMLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800128-RM déposée le 02/08/2023, Mme ANANI-MEKLE VIWASSI KETURA, profession Elève, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE NYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 00ca situé à KPOME DZOGBLA KOPE, connu sous le nom de SEVETA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de ETIM et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800129-RM déposée le 02/08/2023, M. DZATA MAWULI THIERRY, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité MAMANLANYO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800130-RM déposée le 02/08/2023, Mme LAWANI G SOUMBENI K, profession Coiffeuse, esthéticienne et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca, situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de NANAGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de GATOR et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800131-RM déposée le 02/08/2023, M. SOH-TCHAO HEZOUWE, profession Personnel d'entretien des immeubles, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 99ca situé à DAVIE TEKPO, connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AHLOU Yawo et DOGBLA Kokouvi et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800132-RM déposée le 02/08/2023, M. GBOMITA KOFFI MAWUENA, profession Logisticien, demeurant à LOME ADIDOGOME et domicilié à RUE LA PAMPA 3457, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 11a 03ca situé à AKOUMAPE, connu sous le nom de KOVETO-TSIDO, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord par la propriété APERASSOU Sobande, au Sud par la propriété de la collectivité ADJOGLI, à l'Est par la propriété dev APERASSOU Kossi Roger, à l'Ouest par la propriété de AGBEDEVI Saloh et à l'Ouest par la propriété de APERASSOU Afi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800133-RM déposée le 03/08/2023, M. TOULASSI SOSSOU BLAISE, profession Officier de Police, demeurant à KARA et domicilié à KARA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 84ca, situé à TSEVIE, connu sous le nom de DOUTA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, au Sud et à l'Est par la propriété de ATTIGAN Kossi Sadjì et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800134-RM déposée le 03/08/2023, M. SALIFOU INOUSSA, profession Chauffeur de taxis et conducteur d'automobiles et de camionnettes, demeurant à LOME et domicilié à AGOE KOFFI PANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca situé à DALAVE, connu sous le nom de AMLAN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 18 m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de NOUNATOR MABLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800135-RM déposée le 03/08/2023, Mme ADZAFUI BESSEWU EVA, profession Aide Infirmière, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 51ca situé à AKEPE HLONDOH, connu sous le nom de HLONDOH, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au NORD par une rue non dénommée de 16 m et au SUD, EST et OUEST par la propriété de AMADOU Abdoul-Kadri.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800136-RM déposée le 03/08/2023, M. VIMENYO MESSAN, profession Enseignant Chercheur, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DE LA PAMPA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 32ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de Mekoviade, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par une route de 20 m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de OSSADJI Kodjo dela.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800137-RM déposée le 03/08/2023, M. KOUKPAMOU ESSOTOM, profession Technicien en électricité, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 86ca situé à TSEVIE KOLO YIBOE, connu sous le nom de YIBOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au NORD et OUEST par la propriété AGBOVI, au SUD par la propriété de la coll WOGLO et à l'EST par la propriété de la coll AZIABLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800138-RM déposée le 03/08/2023, M. VIMENYO MESSAN, profession Enseignant Chercheur, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DE LA PAMPA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 42ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de MEKOVIADÉ, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de OSSADJI KODJO DELA et à l'Est par une rue en projet de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800139-RM déposée le 03/08/2023, M. ADZRA KODJO MAWUKO, profession Déclarant en Douanes, demeurant à ADIDOGOME LEGBANOU et domicilié à BD DU 30 AOUT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 39ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de MEKOVIADÉ, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété OSSADJI KODJO DELA et à l'Ouest par une rue en projet de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S :230800140-RM ABSENTE

Suivant réquisition, n° 230800141-RM déposée le 03/08/2023, M. EGOU KOKOU, profession Personnel du culte, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à AKOUMAPE, connu sous le nom de SIADAKO DAFO, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord-Ouest et au Nord-Est par la propriété de ADANKPO Kokou, au Sud-Est par une rue de 12 m et au Sud-Ouest par la propriété de ADANKPO Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800142-RM déposée le 03/08/2023, M. ABOGA KTCHEWOU KOMIGA, profession Technicien comptable, demeurant à LOME et domicilié à LIMOZINE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 31a 08ca, situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de APEDOKOE FLIFE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par la propriété ABOGA Kodzo Mathias, au Sud par la propriété ADZI Kuma, à l'Est par la propriété ABOGA Martin, à l'Est par la propriété de ABOGA Komi Joffre et à l'Ouest par la propriété de ABOGA Tchimba.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800143-RM déposée le 03/08/2023, Mme ASSIGBLEY AKOSSIWA DADAVI EPSE AKPOTO, profession Agent commerciale, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 94ca, situé à VOGAN WODJEKOME, connu sous le nom de AGBLEGAN, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord-Est par la propriété FANSINO Houzouké, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 m, au Sud-Est par une rue non dénommée de 16 m et au Sud-Ouest par la route Vogon-Akoumapé de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800144-RM déposée le 03/08/2023, M. AMEGNINO K. KANKOE T., profession Salarié, demeurant à TOKOIN DOUMASSE et domicilié à A 100 METRE DU BAR 3 K, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 01a 26ca situé à GAME, connu sous le nom de HAVE KOMÉ AFLAGBE, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord et au Sud par une propriété non dénommée, à l'Ouest par une propriété non dénommée et à l'Est par la propriété de AGOUDAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800145-RM déposée le 03/08/2023, M. TETTEKPOE AGBENOZAN AYIH, profession Ingénieur Génie Civil, demeurant à LOME et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 07a 58ca situé à GAME, connu sous le nom de Have-Kopé Aflagbe, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par AFOLAVI AMA, au Nord-Ouest par l'emprise d'un cours d'eau saisonnier de 25 mètres, au Sud-Est par la propriété de AFOLAVI ATSOU, au Sud-Ouest par la propriété de AMEGNIKOU KANKOE et à l'Est par la propriété de AGOUDAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S : 0230800146-RM Absente

Suivant réquisition, n° 230800147-RM déposée le 03/08/2023, M. LINDOU TOMTEMA G, profession Chauffeur de taxis et conducteur d'automobiles et de camionnettes, demeurant à LOME et domicilié à AHONKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 74ca situé à MISSION-TOVE DIOSE, connu sous le nom de EHOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de AZIALE Yaovi, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Est par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800148-RM déposée le 03/08/2023, M. PISSO AWEDEOU, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 30ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de WUME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue de 20 mètres, au Sud par la propriété de FIGAH et à l'Est et à l'Ouest par BLIBO KOFFI MAWULI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800149-RM déposée le 03/08/2023, M. AGBENYEGAH KOKOU, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKOUMAPE-DAFO, connu sous le nom de SIAKADO, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété YANKONNOU AKOSSIWA et à l'Ouest par une rue existante de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800150-RM déposée le 03/08/2023, Mme AWOUDOR ABLAVI LEDIVI, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à SEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé² et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de LABA Awouno.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800151-RM déposée le 03/08/2023, M. TCHALIM MAYABA, profession Maçon, construction en béton armé et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adoglove, préfecture de Zio, commune de Zio¹ et borné au Nord par rue existante de 14m et à l'Est, Sud et Ouest par propriété de ASSIMADI B. komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800152-RM déposée le 03/08/2023, M. ATCHALI ANAO-BIDEDE, profession Etudiants, demeurant à Etudiant et domicilié à EHLI KOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AKEPE, connu sous le nom de EHLI-KOPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé² et borné au Sud et Ouest par rues de 14m chacune, au Nord par propriété EHLI et à l'Est par SENA KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800153-RM déposée le 03/08/2023, Mme KANGARA ANATOU, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 02ca situé à MISSION- TOVE , connu sous le nom de APESBITO, préfecture de Zio, commune de Zio² et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété ATOKLO AYA OVI, au Sud- Ouest par la propriété de ATOKLO AYA OVI et au Sud- Est par la route de GBEOZETSAN de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800154-RM déposée le 03/08/2023, Mme SAMEY AKPEDJE, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 36ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESBITO, préfecture de Zio, commune de Zio² et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de BADAGBON et au Sud par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800155-RM déposée le 03/08/2023, M. SOGBO KOKOUTCHE, profession Technicien en électronique et télécommunications, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO DERRIERE L'EPL SHEKINA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 62ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Kpémé, préfecture de Zio, commune de Zio² et borné à l'Ouest par rue non dénommée de 14m et au Nord, Est et Sud par propriété de AZIAYIBO Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800156-RM déposée le 03/08/2023, M. ABOTSI GAGNEDZI KOMLAN, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DE L'EPP VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 79a 78ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par propriété TETE Komlan Dzifa, au Nord-Ouest par propriété SOWOU Komlan, au Sud par propriété de FIAGNO Edoh Franck et la collectivité DJIGNETRO et à l'Est par propriété de FIOBOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800157-RM déposée le 03/08/2023, M. AGNIGBAGNO YAWO CONSTANTIN, profession Agent des Impôts, demeurant à SOKODE et domicilié à KOUKOUNDE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 95ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Atitoé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et Ouest par rues existantes de 14m chacune et à l'Est et Sud par propriété de LOVI Koami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800158-RM déposée le 03/08/2023, M. ABOTSI GAGNEDZI KOMLAN, profession Employé de Société, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DE L'EPP VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 32a 25ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par rues de 14m chacune, au Sud par voie express de 80m et à l'Ouest par propriété de TETE Komlan Dzifa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800159-RM déposée le 03/08/2023, M. IHOUGAN KOMLA FOFONE, profession Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de GAKPOTO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADZEGBE Anani et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800160-RM déposée le 03/08/2023, M. SOUDI KODZO, profession Cadre de Banque, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 36a 06ca situé à KEVE, connu sous le nom de ANTO, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné à l'Est par la route nationale N°5 Lomé-Kpalimé de 70 m et au Nord, au Sud et à l'Ouest par propriété DRA ADAKPE Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800161-RM déposée le 03/08/2023, M. SAKPONOU KOMLA, profession Directeur de Société, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de BADAHOUN Essè Félicien.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800162-RM déposée le 03/08/2023, M. KPADE KOFFI ELOM, profession Avocat, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de GBATOPE DAVEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de ADOKOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800163-RM déposée le 03/08/2023, M. KPADE KOFFI ELOM, profession Avocat, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de AVETA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de DEKOU Agbékogni et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800164-RM déposée le 03/08/2023, M. BITIBAYA KOFFI KOUGNOHOE, profession Juriste, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE STE RHITA, TSEVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 11ca, situé à DAVIE-ASSOME, connu sous le nom de Wogno, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue en projet de 16 mètres, à l'Est par la propriété de la collectivité AGOUZE et au Sud et à l'Ouest par la propriété de ANAGBAN Yaovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800165-RM déposée le 03/08/2023, M. DOTSE AMEVI, profession Prêtre, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA NON LOIN DE BAR LUSSOLIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 35a 86ca situé à VOGAN AGBOPE, connu sous le nom de HAGBLE, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au NORD par rue non dénommée de 14 mètres, au SUD par rue non dénommée de 14 mètres, à l'EST par propriété de GUEZO-GNAGBOLOU et à l'OUEST par rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800166-RM déposée le 03/08/2023, M. ALLAH KOFFI VIVIAN, profession Salarié, demeurant à AGOE KITIDJAN et domicilié à MAISON NON LOIN DE EPP AGOE KITIDJAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01a 39ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de TOWUIME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de ADABLA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800167-RM déposée le 03/08/2023, M. TCHALASSI SINATE, profession Analyste Financier, demeurant à HEDZRANAWOE et domicilié à MAISON N° 278 SITUEE SUR LA RUE 158 HDN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à TSEVIE, connu sous le nom de Boloumodji, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné à l'Ouest par rue non dénommée de 18m et au Nord, Est et Sud par propriété AGBOLOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800168-RM déposée le 03/08/2023, Mme KIKPAO SOMIE AYAA, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Tekpo Houlé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Sud par une rue non dénommée de 16 m et au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ZEGBLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800169-RM déposée le 03/08/2023, M. JOPPA ABRA ENYONAM, profession Employée de Banque, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 03a 43ca situé à BOLOU-KPEME, connu sous le nom de VAVATSI, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de AHONDO Matias, au Sud par la propriété de AHONDO Koffikpoe et à l'EST par la propriété KLOUTSE Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800170-RM déposée le 03/08/2023, M. JOPPA ABRA ENYONAM, profession Employée de Banque, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 10a 04ca situé à BOLOU, connu sous le nom de DEDEKE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété de la collectivité ATIKPALA, au Sud et à l'Est par la propriété AYIVI Kokou et AYIVI Koffi, à l'Ouest par la propriété ADOKOU Komi Nyévéré et à l'Ouest par la propriété BOTOR Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800171-RM déposée le 03/08/2023, M. JOPPA ABRA ENYONAM, profession Employé de Banque, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 01ca, situé à TSEVIE, connu sous le nom de ADIAKPO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par le lot N° 60, au Sud par le lot N° 56, à l'Ouest par le lot N° 59 et à l'Est par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800172-RM déposée le 03/08/2023, M. KOHOE YAWO SENAM, profession Technicien du génie civil, demeurant à LOME et domicilié à DZIDZOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 66ca situé à KPOME, connu sous le nom de DJOGBLAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de la collectivité AGNAKOU, ADJABLI et ZUNKU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800173-RM déposée le 03/08/2023, M. AW BINTOU ELVIRE EPSE DJANI, profession Gestionnaire des ressources humaines, demeurant à LOME et domicilié à KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 07a 02ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de TSALOUTA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 260 mètres et au Sud- Est et au Sud- Ouest par des rues de 16 mètres et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800174-RM déposée le 03/08/2023, M. DA SILVEIRA ADJE VERDI L, profession Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à KPOME, connu sous le nom de DJOGBLAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGNAKOU, ADJABLI et ZUNKU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.